



MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Parcours Sites et Sols Pollués (SSP)

Cette formation très spécifique a pour objectif de former à un niveau bac+5 des professionnels dans le domaine des sites et sols pollués.

DESCRIPTION

Le parcours « Sites et Sols Pollués » est un cursus destiné à combler un manque à l'échelle nationale en matière de formation de niveau bac+5 dédiée au domaine des sites et sols pollués. Sa mise en place est soutenue aussi bien par les professionnels du secteur que les acteurs institutionnels. La formation vise l'acquisition de compétences identifiées dans le référentiel LNE (NF X31-620) relatif à la certification de service des prestataires dans le domaine des sites et sols pollués. Proposée en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage), la formation conduit à l'obtention d'un master.

METIERS VISES

Les futurs diplômés sont destinés à devenir ingénieurs « sites et sols pollués » avec des missions d'études, de conseils ou de conduite de projet de dépollution, principalement dans des établissements spécialisés mais aussi pour des entreprises ayant à gérer des passifs environnementaux.

POINTS FORTS

- ➔ Formation en alternance
- ➔ Implication importante du secteur professionnel et des acteurs institutionnels (interventions, études de cas, visites)
- ➔ Partenariat avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières
- ➔ Appui scientifique et technique du Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Friches Industrielles (GISFI)

PROGRAMME

Le cursus "Sites et Sols Pollués" se déroule uniquement au niveau bac+5. Lors du premier semestre (septembre à fin mars), les enseignements à l'université alternent avec des périodes en entreprise (trois périodes de trois semaines). Les enseignements sont organisés en dix "Unités d'Enseignement" de 42 heures chacune, certaines mutualisées avec d'autres cursus (langues, communication, management de la sécurité, développement durable), d'autres spécifiques "Sites et Sols Pollués" visant :

- La gouvernance des sites et sols pollués : connaître la réglementation, la méthodologie nationale, la procédure de certification et les acteurs du secteur
- La caractérisation des sols et des polluants : connaître les caractéristiques essentielles des sols et des polluants et comprendre les mécanismes de transfert des polluants dans les sols et les eaux souterraines
- La maîtrise des techniques de prélèvement/échantillonnage eau/air/sol/végétation
- L'analyse/l'interprétation/la synthèse de résultats d'analyses : statistiques, géostatistiques, analyses de risque
- La compréhension des principes des différentes techniques de dépollution des sols et des eaux souterraines : être capable de juger de la pertinence de chacune d'elle en fonction d'un contexte donné
- La mise en place d'études de faisabilité et l'évaluation du dimensionnement des opérations de dépollution.

Au second semestre, les étudiants sont en formation dans les entreprises pour une durée minimale de 18 semaines (et max. 24 semaines).

UE901 Anglais Communication 2 ECTS	4 UE Fondamentales : Développement durable II (UE914) Développement durable III (UE915) Management de la sécurité I (UE916) Management de la sécurité II (UE917) 3 ECTS chacune	4 UE Fondamentales : Gouvernance des SSP (UE919) Caractérisation des sols, comportement des polluants (UE920) Techniques de prélèvement, analyse de données (UE921) Techniques de dépollution des sols et des eaux souterraines (UE922) 3 ECTS chacune	UE 918 Langue 2 Management de la qualité 2 ECTS
UE919 périodes d'alternance courtes 3 x 3 semaines (5 ECTS)			
Période d'alternance longue 4 à 6 mois (30 ECTS)			

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats au cursus doivent être titulaires d'un master 1 ou 2 ou d'un diplôme d'ingénieur, dans les domaines des sciences de l'environnement, des géosciences, de la chimie. Le parcours M1 "Génie de l'environnement" de la même mention est particulièrement recommandé pour être admis en M2 "Sites et Sols Pollués". L'engagement d'une entreprise pour l'établissement d'un contrat d'alternance est requis pour suivre le cursus.

CONTACTS

- Responsable Pédagogique :
J.F. MASFARAUD Maître de Conférences - Université de Lorraine - Metz
 jean-francois.masfaraud@univ-lorraine.fr
- Chargée de Développement de la Formation Continue et de l'Alternance :
Valérie FAURE Université de Lorraine - Metz
 valerie.faure@univ-lorraine.fr

INFORMATIONS (notamment calendrier pédagogique)

- Site de l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées : www.scifa.univ-lorraine.fr
- Site du CFA : www.cfa-univ-lorraine.fr/nos-formations/masters/